

**- Te Reko Parau :** E tauturu rahi ta ta dutou fare moni e rave nei no te tuhaa o te ðhipa i Porinetia farāni nei, e hau atu ā i roto i te tapihaaraa i te poe. E tiā anei ia ðe ia hōroā mai i te tahi fāito o te ānanora o te faufaa e faahohōāhia ? E aha te hoturaa o te haafaufaaraa i roto i taua tuhaa ra ?

**- Eric Pommier :** Mea faufaa te tuhaa ðhipa e ravehia nei e ta mātou fare moni i roto i te ôpuaraa e faahotu i teie Fenua. O to na ia tumu, e te faaðhiparaa i te mau faufaa i haamaitāhia, o ta te peretāne e parau nei te «seed-money», oia te «moni no te ueue».

I te tiāraa mau, teie huru faahoturaa i te ðhipa tauturuhia, e roaa i roto i te tau i te ani iti mai i te moni haamaitāhia, e tāpað hoī ia e tē ora nei te ðhipa.

Te tauturu a te Fare Moni faahoturaa a te Fenua nei i te tuhaa ðhipa e hotu nei, tei niā ia i te fāito e 25 miria farāne. I niā i teie nūmera, e taið noa e 3 miria farāne te tino moni i reira mātou e fifi ai i roto i te tuhaa ðhipa o te faaāpu pārau : te āfaraa no te tuhaa o te aupupu te tahi āfaraa no te taiete ùnuma.

E moni tārahu no te haafaufaaraa i roto i te taime poto noa, o te rahiraa ia o te taime.

Te tuhaa o te aupupu, i tiāhia e te GIE «Poe Rava Nui», teie e tārahu nei i te mau matahiti atoā e 500 mirioni farāne moni haamaitāhia.

Ua tere itoito mai na te tuhaa ùnuma o te ðhipa mai te matahiti 1989 mai e tae mai i te matahiti 1992, e rave rahi mau ðna i hutihia mai na e te huru o te āpi e roaa mai i roto i taua tuhaa ðhipa ra, i taua tau ra.

Teie ra, tē ðre noa atu ra taua hiaai ra no te mea tē topa noa atu ra te hoo o te poe rava, e teie, mai te matahiti 1991 mai.

Tē ðre nei te mau tino moni rahi i te haafaufaahia, āreā te tārahuraa i te moni tē maurere ē noa atu ra ia, no te mea tē imi nei te mau āua faaāpu i te rāveā ia iti maite te haamauāraa na roto i te faarahiraa i te nūmera o te mau pārau e patia.

**- TRP :** E aha to ðe manað i niā i te tereraa o te ðhipa i teie nei e te parau no teie tuhaa ðhipa no a muri nei ?

**- E.P. :** Mai te matahiti 1991 mai, ua vai noa te tuhaa no te faaāpuraa poe pārau i mua i te tahi fifi poe mātete : ua fifi te faanahoraa o te faaravaāraa faufaa o te ao nei, e te topa rahi o te hoo o te poe rava.

Tē ite nei te feiā faaāpu i ta rātou āpi i te iti rahiraa mai, e te faanahoraa i faanaho āteahia ua hape ia i roto i to na tāatoāraa, rātou ihoā i haamata mai i te faaāpu i te mau matahiti 1990-1991.

Teie ñnora o te taið no roto atoā mai ia i te èreraa i te faanahoraa o te hoo i te fenua nei, i mua i te mau ðna i tāhoē pāpū i to rātou manað rātou iho : aita te hoturaa e hiðpoāhia nei, aita te hotu e tāpaðhia nei e aita atoā e fāitohia nei te rahi, no te mea aita e ānāraa matai i niuhia i niā i te mau tāpað pāpū o te maitai o te hotu, e ia hoē te reira no te feiā teie to rātou tōroā, e tapihooraa huanane noa, e aita e faatianiraa e ravehia nei no teie hotu.

A tau āvaē iti i teie nei, tē itehia nei vetahi

mau tāpað maitai :

- te tāmata nei te feiā tōroā i te faanaho i te tōroā (te tāmata faahou nei i te haapupu i te feiā faaāpu, te haamauraa i te GIE «Perles de Tahiti», etc.) ; - tē mau nei te hoo, peneiā ñ no te mea tē ani pāpūhia mai nei te hotu, e tē matara nei te mau mātete āpi i te mau pae Atia Apatoā-Hitiā o te rā.

Mai te peu e faanahohia te mātete, e e faariihia, e e hiðpoāhia te huru o te poe pārau, e hiti mai ia te mahana maitai i niā i teie tuhaa ðhipa.

E roaa teie mau fā, no reira te fare moni SOCREDO i tāmau ai i to na tiātuiraa i niā i teie tuhaa o tei riro ei tuhaa ðhipa faufaa no Porinetia farāni : haamauraa i te ðhipa, faaoraraa i te mau taamotu, niniiraa mai i te moni, ...

**- TRP :** E aha te mau huru faanahoraa o te tārahu e te moni tārahu a te fare moni i roto i te tuhaa o te faaāpu pārau ?

**- E.P. :** E tauturu tau poto e te tau tano noa (e 7 matahiti te fāito rahi aē) te faanahoraa o te āufauraa a te fare moni i roto i te tuhaa o te faaāpu poe pārau, o te faaðhipahia i niā i te mau moni vaiiho a te taata mā te āpitihia atu e te tahi haamaitāraa, mai te peu e tano, e hōroāhia mai e te IEOM.

I te tano-raa-mau e ani ihoā mātou i te feiā aitārahu ia haapað mai i te fāito e 20 e 30% o te tino moni e haafaufaahia ra na roto i te tino moni anei, aore ra na roto i te hotu (ei hiðraa hoē haapuēraa parau, e tano teie ia faarohia ei tuhaa faufaa āpiti atu i te moni tārahu) : e rāveā teie ia riro mai te aitārahu ei fatu faatere haapað i ta na ðpuaraa, na roto i te amo-atoāraa i te fifi, e no te faaiti atoā mai i to na ātiraa e te fare moni.

Mea maitai ia faataahia te moni haafaufaa i te tahi pae, e te moni faaðhipa i te tahi atu pae.

Ua faataahia te moni tārahu haafaufaa no te āufau i te mau patu rarahi, te faanahoraa e te mau tauihaa e au no te haamauraa i te āua faaāpu poe pārau.

Tei te roaraa o te oraraa o te mau tauihaa i āufauhia te roaraa atoā o teie nei mau tārahu, oia hoī e 3 e tae atu i te 5 matahiti. No te mea hoī e tae mai te āpi i te mau ðotiraa, i roto ihoā i teie tapihaaraa o te poe pārau, tē hōroā nei mātou i te fānað i te faataime i roto i te tau te faahoiraa o te moni tārahu, mai te moni tumu e tae atu i te taime, i te taime ðotiraa.

No te fāito o te moni taime, mai te peu e pāhono te mau taata faaāpu poe pārau i vetahi mau tītauraa, o ta tātou e tuatāpapa mai i muri nei, e mai te peu no te fenua CEE mai te mau tauihaa, e fānað ia te mau moni tārahu i te tahi haamaitāraa i pihai iho i te IEOM. I teie mahana, tei niā i te fāito e 7,5% taua moni taime ra.

Te mau moni tārahu faaðhipa i faaravehia i te mau taime patiraa parau, ua faataahia ia no te āufau i te mau mea e hinaarohia no te tereraa o te āua faaāpu : mai te hoo o te mau tauihaa e te mau hotu moana e rave rau (ei hiðraa : te pārau, te ôfai «nucleus»), te mau rave ðhipa, te haamauaraa na te taata pātia, te mau haamauāraa rarahi.

E faanahohia mai teie mau moni tārahu mai te tahi tuhaa moni e ravehia i niā i te āfata moni e tano ia haamauā i te mau mahana atoā, oia hoī e faatiāhia te tahi fāito teitei o te aitārahuraa i niā i ta na iho āfata moni, e o te tiā roa ia faaāpīhia e 2 matahiti i muri mai ia oti te tau pātiraa pārau.

Mai te moni tārahu haafaufaa, e tano teie moni tārahu faaðhipa ia fānað i te tahi haamaitāraa o te moni taime i pihai iho i te IEOM, eiaha ra te mau taiete rarahi o tē tere nei hau atu i te rēni faufaa e 20 mirioni farāne.

**- TRP :** E tano anei te tāatoāraa o te feiā faaāpu ia fānað i te moni tārahu haa maitāhia ?

**- E.P. :** Te haamaitāraa o te moni tārahu i pihai iho i te IEOM, e faanahoraa te reira i ravehia iho nei ( te 07/07/1991) na roto i te aniraa a te fare moni Socredo. Na mua atu i teie taið mahana, te mau moni tārahu e hōroāhia nei na te feiā faaāpu poe pārau no roto noa mai ia i te moni iho a te Socredo, o tei faaēre taa ē ia na ia tupu mai teie tuhaa no te faaravaāraa faufaa. I teie taime, e fānað te mau taata faaāpu poe pārau i te moni tārahu haamaitāhia i niā i te fāito e 7,5%, mai te peu e pāhono rātou i te mau tītauraa i anihia e te IEOM, e teie taua mau aniraa ra : - hoē tuhaa fenua miti o te hau i niā i te iða o te taata aitārahu, e taata faaāpu ôtahi aore ra e taiete ; - hoē nūmera T.A.H.I.T.I. e roaa mai i te ITSTAT ; - hoē tāpura ðhipa no te haafaufaaraa e ðpuahia ra i niā i te roaraa e 12 āvaē o te moni faaðhipa i hau atu i te 9 mirioni farāne ; - i muri mai i te hoē matahiti ðhiparaa, e au te taiðraa faufaa o te mau haamauāraa ia pāpāhia e ia vauvauhia atu no te faaāpīraa i te moni tārahu faaðhipa i hau atu i te 9 mirioni farāne, e no te mau taiete atoā te tino moni aitārahu.

No teie nei tuhaa parau, ua faaoti iho nei te Apooraa faatere a te Fare moni Socredo e tauturu i te feiā haafaufaa riirii o te mau tuhaa ðhipa atoā o te faatupurāa, i roto i te faanahoraa e te haamauraa i te tahi taiðraa faufaa e roaa ai i te āpee pāpū atu i te mau ðhipa a te taata, eiaha noa no te fare moni no te taata ðhipa iho ra o tei ðre i mātou i te faaðhipa i te tahi taiðraa faufaa pāpū.

**- TRP :** Ua ite te tāatoāraa i ta dutou tauturu i te GIE «Poe Rava Nui». E aha te parau no a muri nei no taua huru faanahoraa ra ?

**- E.P. :** E tuhaa faufaa rahi ta te GIE «Poe Rava Nui» i rave mai na no te faaāpu poe pārau i roto i nā matahiti hoē āhuru o te mau matahiti 1980 ra : mā te tāiti i te feiā tōroā, te faatian i te poe rava na roto i te hoo patē, te tītou i te maitai o te hotu, e tē vai atu ra. Ua tauturu rahi atoā mai o ia i te pūhiraa mai i te tahi ora āpi i roto i te mau taamotu. Tē peāpeā rii nei ra te manað no te ère e vai ra i roto i te ite tōroā e te ðreraa te tauturu matai i roto iho i te GIE «Poe Rava Nui» e i rāpae mai, e ua haamore ē roa atu ra te ātiraa o te GIE e te Fare moni i te tahi apiti faufaa, o ia te tiā roa i te mono mai i te ère āravahi o te huiraatira i te ðmuaraa o te taime o ia a haamata atu ai i te faaāpu i te poe pārau.

A taa noa atu ra, ua āpee māite noa na te fare moni Socredo i te mau totaiete ðhipa āmui a te GIE na roto i ta na mau āufauraa, e tae noa atu i te mau «matahiti ata pōiri mai te 1985 e 1987» (te mai e te vero), e aita hoī e tauturu i Faahoperaa «UIUIRAA MANAO» api 10

# \$ \$ La bourse aux perles \$ \$

## FOIRE DE HONG KONG

(Source : Jewellery News Asia - Avril 93 et Jewellery Circular Keystone JCK - Juin 93)

La Foire Internationale de la Bijouterie de Hong Kong (The Hong Kong International Jewelry Show) a lieu 2 fois par an, en mars et en septembre. Cette année, lors de la manifestation de mars, les organisateurs, c'est à dire la Chambre de Commerce de Hong Kong, ont recensé 11 500 visiteurs, soit 15% de plus que l'année dernière. De plus, la présence des étrangers a augmenté de 35% avec 2 700 entrées, en particulier, en provenance de Taïwan et des Philippines. On remarque aussi l'intérêt croissant de la Chine populaire pour la bijouterie, qui sera, par ailleurs, l'objet d'un article de «Te Reko Parau». Enfin, lors de cette foire, les organisateurs estiment les commandes à environ 4 Milliards FCP (38,5 Millions de \$US soit 5% de mieux qu'en 1992). Selon une partie des exposants, le mauvais climat économique mondial a été largement ressenti à la Foire, témoin la faible assistance publique et la baisse des ventes (environ - 40%).

Les tendances générales sont les suivantes : - une préférence pour les diamants et pierres précieuses ; - une demande de pierres gemmes et de joaillerie à prix élevés ; - une augmentation de bijoux avec des «South Sea Pearls» (SSP) de moyenne qualité et de taille 10-14 mm ; - une énorme demande de «Fresh Water Pearls» (FWP) de Chine. En effet, la présence de FWP fut très remarquée cette année, surtout en vrac ou en fils de toutes les couleurs et formes, mais aussi assortis (avec de l'or, pierres précieuses et gemmes) en bijouterie (bracelets et colliers). Ainsi, sur les 250 exposants, nombreuses étaient les sociétés présentant des bijoux en perles. Selon JCK, les perles étaient omniprésentes dans les stands, blanches, noires, or ainsi que les mabés à tel point que le journaliste n'hésite pas à qualifier la foire de "l'année de la SSP". Il faut noter que la plupart des acquéreurs étaient originaires de l'Australie, de l'Inde, des Philippines, de la Corée du Sud, de Taïwan et de Thaïlande. Les Japonais n'étaient présents qu'en faible nombre.

## VENTES AUX ENCHERES DE SOTHEY ET CHRISTIE

Des ventes aux enchères de Sotheby et de Christie se sont déroulées respectivement le 19 et 20 avril et le 22 avril à New York. Les ventes furent très bonnes avec un revenu d'environ 2 Milliards FCP pour Sotheby et seulement 9,7% des lots invendus ; d'1,4 Milliard FCP pour Christie et 23% des lots invendus. Les Perles ont malheureusement été les moins convoitées de tous les bijoux présentés, et cela lors des deux ventes. Ainsi, si la plupart des lots en perles ont trouvé acquéreurs, c'est à un prix bien inférieur à celui évalué avant la vente. On remarquera, néanmoins, une exception de taille avec un collier de 25 perles de culture blanches allant jusqu'à 18 mm et qui a été vendu pour la somme d'environ 100 Millions FCP. Les perles étaient, d'après certains, vraiment exceptionnelles avec une couleur et un orient très uniformes et rares. *Commentaire : La qualité n'a pas de prix une fois de plus.*

## BILAN DE LA VENTE AUX ENCHERES DU GIE POE RAVA NUI

Cette vente annuelle et maintenant traditionnelle s'est déroulée dans de très bonnes conditions puisque tous les lots ont trouvé acquéreurs avec une surenchère globale exceptionnelle de 93,1%. 108 lots ont été proposés à cette vente, soit 46 494 perles pour un montant de mise à prix de 255 040 000 F CFP et un montant final de vente de 492 646 608 F CFP. Plus de deux tiers des lots ont été acquis par des compagnies japonaises tandis que 7 acheteurs locaux et un acheteur métropolitain se répartissaient 14 lots. *Commentaire : Avec un prix moyen de vente de 10 595 F CFP la perle, cette vente aux enchères est assurément un succès et confortera certainement la position du GIE «Poe Rava Nui» dans sa stratégie commerciale de tri et de recherche de la qualité. Il est néanmoins évident que ce prix, aussi attractif soit -t-il, ne représente pas la réalité des ventes des sociétés privées dont les prix à l'unité sont toujours inférieurs (effet de la concurrence lors de la vente aux enchères). Il indique néanmoins une tendance à la hausse en raison d'une demande importante au Japon depuis quelques mois pour les perles de culture de Tahiti mais aussi d'Australie et d'Indonésie.*

## CALENDRIER

- **Jeweler's International Showcase**, Miami Floride du 23-25 octobre 1993, Orlando Floride du 30 octobre au 1er novembre 93, San Juan Puerto Rico du 13-15 novembre 93, Miami beach Floride du 15-17 janvier 94. Contact : 13501 S.W. 128 sreet, Suite 114, Miami, Florida 33186-5862 USA. Tel (305) 2536160, Fax (305) 2550228

- **Beijin International Jewellery, Watch, Spectacle and technical Equipment Fair** du 3-7 novembre 94. Contact : Headway Trade Fairs Ltd. 907 Great Eagle centre, 23 Harbour rd. Hong kong, Tel (852) 8275121, Fax (852) 827 7064

- **Jewellery Arabia 93**, the second International Exhibition for the Gold, Jewellery, Clock and Watch Trade. Bahrain International Exhibition Centre du 11-14 novembre 1993. Contact : Arabian Exhibition Management WWL, PO box 20200, Manama Bahrain. Tel : (973) 550033, Fax : (973) 553288

- **Bijorhca**, du 14-18 janvier 1994. 1800 exposants et environ 70 000 visiteurs font de ce salon un des premiers d'Europe. Contact : Bijorhca, 26 rue du Renard, 75004 Paris. Tel : (1) 42 77 32 96, Fax : (1) 42 77 72 30

- **IBERJOYA 94**, 13ème Salon International de la Bijouterie, de l'Argenterie et de l'Horlogerie, à Madrid du 28 janvier au 1 février 1994, 500 exposants, 20 000 visiteurs. Contact : Ifema-Iberjoya, Apdo de correos 67067-28067 Madrid. Tel : 91 7225000, Fax : 91 7225790

- **1994 Tucson Gem Show** du 5-13 février 94. Contact : G.L.D.A. PO Box 2391, Tucson, Arizona 85702 USA. Tel : (602) 742 5455, Fax : (602) 544 0715

- **2nd Dubai's Gold Jewellery, Gems and Watch exhibition** du 29 mars au 1er avril 94. Contact : Mustafa Baig, P.O. box 24356 UAE Tel : 216587, Fax 272397

- **BASEL 94**, 22ème Foire européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie à Bâle du 14-21 avril 1994, 2 000 exposants et 80 000 visiteurs. Contact : Basel 94, Swiss Industries Fair, CH-4021, Basel. Tel : (061) 6862020, Fax : (061) 6862188



# TE REKO PARAU

Le Bulletin d'Informations sur l'Industrie Perlière



NUMÉRO 2

NOVEMBRE 1993

## EDITORIAL

Eh bien oui, nous l'avons fait. En éditant le n° 2 de «Te Reko Parau», nous espérons avoir créé une dynamique pour ce bulletin d'information sur la Perliculture. Après un premier numéro à l'allure adolescente, nous avons modifié (mûri) notre «look» pour le plaisir, du moins on l'espère, de tous les lecteurs. Une nouvelle présentation, la mise en place de rubriques, mais aussi l'apparition de supports publicitaires... rien n'est gratuit de nos jours... L'accueil du premier numéro a été chaleureux tant de la part des Professionnels que des instances du Territoire. Nous regrettons, toutefois,

une distribution très approximative dans certains atolls et nous ferons notre possible pour que chacun reçoive comme il se doit ce numéro 2.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir publier dans ce numéro le point de vue de professionnels. Les opinions émises rejoignent les préoccupations de la plupart d'entre vous à savoir la régulation et l'organisation du marché et la concurrence «déloyale». Faut-il interdire les hématites sur le Territoire? Vous savez, ces pierres si semblables aux perles de culture de Tahiti mais dont les prix sont eux incomparables... Si on achète un bijou pour son aspect, le problème est grave. Par contre, si le bijou est convoité pour sa beauté et sa rareté, les hématites et autres pierres similaires n'ont qu'à bien se tenir.

Dans l'actualité, on notera l'intérêt croissant pour les problèmes de la plongée professionnelle et la volonté affichée de faire avancer les choses. Une bonne concertation entre toutes les parties concernées étant le premier gage d'une réussite, nous souhaitons vivement une réelle prise de conscience sur cette activité à risque de la part des professionnels mais aussi des autorités compétentes. «Te Reko Parau» de son côté, poursuivra sa politique d'information sur le sujet ainsi que dans le domaine de la réglementation du travail. Nous n'oublions pas la technique puisque nous vous proposons dans ce numéro de découvrir un autre moyen de faire vos chapelets et nous vous donnons une liste de vendeurs locaux de nucleus mais aussi étrangers pour les plus courageux. Enfin, nous poursuivons notre tour du monde de la perle avec des informations en provenance des horizons les plus divers. En espérant vous servir à votre convenance, je ne peux que vous donner rendez vous pour le prochain numéro.

Philippe CABRAL

Te Reko Parau est une publication trimestrielle de l'EVAAM. Tirée à 2 000 exemplaires, elle a pour but d'informer tous ceux qui sont concernés par la perliculture : producteurs, bijoutiers, décideurs, acheteurs. Des nouvelles locales aux Salons internationaux, en passant par l'évolution du marché, les productions annuelles, de nouvelles techniques et de petites astuces. Vous êtes invités à participer en nous envoyant des informations que vous voulez bien partager.

## SOMMAIRE :

INTERVIEW	2
LA BOURSE AUX PERLES	4
NOUVELLES BREVES	6
INFORMATIONS TECHNIQUES	8
COURRIER	11
PLONGEE	12
STATISTIQUES	13

## OMUARAA PARAU

Oia mau, ua tupu mai tei mana'o hia. Na roto ite nene'iraa i teie ve'à numera piti o «Te Reko Parau», tē tiaturi nei mātou e ua rahi faahou atu a te mau parau api faahiahia no niā ite ohipa poe, e tē hinaāro nei mātou e ia maoro a tona oraraa. I muri a'e ite ve'a matamua tei ore paha i tae ite hoē faito maitai roa, ua tauī mātou i tona faanahoraa note faanaanatae atu a ite mau feiā tai'o, o to mātou ia hinaaro. E faanahoraa api teie, na roto ite vairaa ote mau parau api, e na roto ato'à ho'i ite mau parau faatiani... Aita hoē mea hōrōā noa i to tātou tau... Ua faarii maitai hia te ve'à

matamua i nene'ihia e te mau feiā e rave tumu nei ite ohipa poe e tae noatu ite mau ti'à ote hau fenua. Te pe'ape'a nei ra mātou note mea ua taoti'à maite hia te mau tuharaa ote ve'à matamua i roto ite tahi mau motu, teie ra, e tamata matou e faatae atu i teie ve'a numera piti ia oūtou paatoa na. Te oaoa nei mātou ite haapurara atu ite mana'o o te tahi mau feiā tumu no teie ohipa poe i roto i teie ve'à. Te tū nei hoa to rātou mau mana'o e te mau haafifiraa tē ite hia ra e oūtou paatoā maite faafaroraā e tē faanaho maitai raa ite mātete ote poe e tae noātu i teie fifi rahi e pii hia nei e «concurrence» ti'à ore. Inaha, mea tano anei ia opani hia te poro'iraa i teie mau poe haavare e pii hia nei e «hématites» note faahaere mai io tatou nei? Ua ite outou, e au hoa teie mau ofa'i ite mau poe no Tahiti ia hi'o ana'è hia. Teie ra, aita roa to raua moni hoo e tu nei. Maite peu e hoo tatou ite hoē tao'a faanehehe no tona huru, e fifi te roaà mai. Maite mea ra, e hoo tatou ite hoē tao'a faanehehe no tona nehenehe e tona varavara, aita roa ia hoē turaa to tātou poe e te mau «hématites» e te tahi atu mau ofa'i te faahoho'a hia nei e te poe.

I roto ite mau parau api e faaroo hia nei, tē faahiti pinepine hia nei te mau fifi o te hopuraa opupu e taē noatu ite mau rāve'à ato'à note faahaereraa ite ohipa i mua. Tē ite hia nei ra te hoē manuiaraa matamua na roto ite taho'eraa o te tahi mau pu ohipa. Tē hinaaro nei ra matou ia faaoti hoa te mau feiā tumu no teie ohipa poe e tae noātu ite mau pu ohipa a te hau fenua o te haapa'o nei i teie mau tuhaa ohipa, ite tahi mau faanahoraa maitai note ārairaā ite mau fifi e ite hia nei i roto i teie ohipa hopu opupu. E tamau a te ve'a «Te Reko Parau» ite haapurara atu ia outou ite mau parau āpi ato'à i niā iho i teie tumu parau, i ni'à iho ato'à ite faatureraa o te ohipa. Aita i mo'è hia ia mātou te paeau materia. Inaha, e ite outou i roto i teie ve'à, te hoē rāve'à āpi note faatarereraa i ta outou mau pārau, e, teie ato'a te tahi tapura fare tao note fenua nei e hoo ra ite ôfai «nucleus» e no rapae ato'a, no te tahi o outou e hinaaro ra e poro'i roa atu i reira. No te puohuraa, teie faahou a te tahi mau parau āpi no te ara mai no niā iho ite poe. Na roto ite mana'o tauturu ia outou, teie noa ta'ū poro'i, ia farerei a tatou i teie mau māhana i mua na roto i te ve'à numera toru.

Philippe CABRAL

- **Te Reko Parau** : Votre Banque apporte un soutien important au niveau du secteur productif Polynésie Française et, particulièrement, dans l'industrie perlière. Pouvez-vous nous donner une idée du volume financier que cela représente ? Quelle est l'évolution de l'investissement dans ce domaine ?

- **Eric Pommier** : L'implication de notre Etablissement dans les initiatives de développement de ce Territoire est considérable. C'est sa raison d'être et la mise en oeuvre de ressources bonifiées constitue ce que les anglo-saxons appellent les «seed-money», expression que l'on pourrait traduire par de «l'argent pour ensemercer». Logiquement, le développement des affaires ainsi aidées doit permettre dans le temps un moindre recours au crédit bonifié, signe du caractère viable de l'affaire. Les concours de la Banque de développement Territoriale aux secteurs productifs s'élèvent actuellement à 25 Milliards de FCFP. Dans ce chiffre, notre risque sur l'activité perliculture est de l'ordre de 3 Milliards de FCFP, répartis à part égale entre le secteur coopératif et le secteur privé. Il s'agit pour l'essentiel de crédits d'exploitation à court terme.

Le secteur coopératif, représenté par le GIE «Poe Rava Nui», emprunte chaque année environ 500 Millions de FCFP de crédits d'exploitation bonifiés. Le secteur privé a été particulièrement dynamique de 1989 à 1992, de nouveaux investisseurs ayant été attirés par les confortables marges que ce secteur laissait espérer à l'époque. Cet engouement semble maintenant se tasser en raison de la forte baisse des prix de la perle noire enregistrée depuis 1991. Les gros investissements s'achèvent tandis que les demandes en crédits d'exploitation s'envolent, les fermes recherchant des économies d'échelle réalisées en augmentant le nombre de nacres greffées.

- **TRP** : Quel est votre sentiment sur la conjoncture actuelle et sur l'avenir de cette activité ?

- **E.P.** : Depuis 1991, le secteur de la perliculture est confronté à un risque de marché : conjoncture économique internationale difficile, importante baisse des prix de la vente de la perle noire. Les producteurs ont vu ainsi non seulement leurs marges se rétrécir considérablement mais aussi leurs prévisions être complètement faussées, surtout ceux ayant démarré leur activité en 1990-91.

Cette dégradation des résultats est également liée à l'inorganisation de l'offre locale face à des acheteurs remarquablement solidaires : production non contrôlée, produit non labélisé et non standardisé en raison de l'absence d'une classification technique basée sur des critères de qualité et commune à tous les professionnels, commercialisation anarchique et manque de promotion du produit. Depuis quelques mois, toutefois, certains signes encourageants sont apparus : - la profession tente de réagir en s'organisant (nouvelles tentatives de regroupement des producteurs, création du GIE «Perles de Tahiti», etc...); - les prix semblent se stabiliser, peut être en

raison d'une demande plus ferme du produit et de l'ouverture de nouveaux marchés notamment en Asie du Sud-Est.

Si le marché s'organise et si la qualité de la perle noire est reconnue et contrôlée, cette activité est promise à un bel avenir. Ces objectifs sont tout à fait réalisables, c'est pourquoi la Banque Socredo reste confiante dans ce secteur devenu très important pour la Polynésie Française : création d'emplois, revitalisation des archipels, apport de devises, ...

- **TRP** : Quelles sont les différentes possibilités de prêts et d'aides au niveau bancaire dans le domaine de la perliculture ?

- **E.P.** : Les financements bancaires dans le domaine de la perliculture relèvent de concours à court et moyen terme (7 ans au plus) essentiellement mobilisés sur les dépôts de la clientèle avec une bonification éventuelle octroyée par l'IEOM.

Par principe, nous demandons toujours aux emprunteurs de s'impliquer à hauteur de 20 à 30% du montant de leur investissement, sous forme d'apport en espèces ou en nature (par exemple, un stock de nacres peut constituer un apport personnel) : c'est un moyen de responsabiliser l'investisseur qui marque sa confiance dans son projet en partageant le risque, mais aussi de diminuer sa dépendance vis à vis de la Banque.

D'une manière classique, il convient de distinguer, d'une part, les crédits d'investissements et, d'autre part, les crédits d'exploitation.

Les crédits d'investissements sont destinés à financer les infrastructures, les aménagements et les équipements ou matériels nécessaires à l'installation d'une ferme perlière.

La durée de ces crédits correspond généralement à la durée de vie des biens financés, c'est à dire 3 à 5 ans en moyenne. Compte tenu du cycle saisonnier des recettes dans l'industrie perlière, nous offrons la possibilité de différer dans le temps le remboursement des crédits pour la partie en capital comme pour celle en intérêts, au moment des récoltes.

En ce qui concerne le taux d'intérêt, si les perliculteurs satisfont à un certain nombre de conditions que nous évoquerons dans une question ultérieure et si les matériels sont d'origine CEE, les prêts peuvent obtenir une bonification auprès de l'IEOM. Actuellement, ce taux est de 7,5 %.

Les crédits d'exploitation mis en place à l'occasion de chaque campagne de greffe sont destinés à financer les besoins de fonctionnement de la ferme : achats de matières premières et de marchandises (ex : nacres, nucleus), la main d'oeuvre, les frais de greffeur, les frais généraux...

Ces crédits sont montés sous la forme d'avance en compte courant, c'est à dire un plafond autorisé de découvert bancaire renouvelable éventuellement au bout de 2 ans lorsque la campagne de greffe s'achève.

Comme pour les crédits d'investissements, ces prêts peuvent bénéficier d'une bonification de taux auprès de l'IEOM, sauf pour les

sociétés de taille importante fonctionnant avec des lignes supérieures à 20 Millions de FCFP.

- **TRP** : L'ensemble des perliculteurs peuvent-ils bénéficier de prêts bonifiés ?

- **E.P.** : La bonification des prêts auprès de l'IEOM est une mesure récemment mise en place (07/07/91) grâce à une démarche de la Banque Socredo. Il faut souligner qu'avant cette date, les crédits bonifiés octroyés aux perliculteurs étaient mobilisés sur les dépôts de la Socredo qui consentait ainsi un effort particulièrement important pour le développement de ce secteur économique.

Actuellement, les perliculteurs peuvent bénéficier de prêts bonifiés à 7,5 % s'ils satisfont aux conditions demandées par l'IEOM et qui sont les suivantes : - une concession maritime au nom de l'emprunteur, perliculteur individuel ou société; - un numéro T.A.H.I.T.I. à se procurer auprès de l'ITSTAT; - un plan de trésorerie prévisionnel sur 12 mois pour les crédits d'exploitation d'un montant supérieur à 9 Millions de FCFP; - enfin, au bout d'une année d'activité, une comptabilité doit être fournie pour le renouvellement des crédits d'exploitation d'un montant supérieur à 9 Millions de FCFP et pour toute société quel que soit le montant du crédit.

A ce sujet, le Conseil d'Administration de la Banque Socredo vient de prendre la décision d'aider financièrement les petits exploitants de tous les secteurs productifs pour la mise en place d'une comptabilité qui permette un suivi plus réaliste des exploitations aussi bien pour la Banque que l'exploitant lui-même souvent peu habitué à tirer partie d'une comptabilité orthodoxe.

- **TRP** : Votre soutien des coopératives du GIE «Poe Rava Nui» est bien connu. Quel est l'avenir de ce genre de structure ?

- **E.P.** : Le GIE «Poe Rava Nui» a joué un rôle moteur pour la perliculture dans la décennie des années 1980 : regroupement des professionnels, promotion de la perle noire grâce à la vente aux enchères, exigence sur la qualité du produit, etc... Il a par ailleurs largement participé à la revitalisation des archipels. On peut seulement regretter l'absence de formation professionnelle et la défaillance de l'assistance technique interne et externe au GIE «Poe Rava Nui», privant ainsi le tandem GIE/Banque d'un partenaire essentiel, susceptible de suppléer au manque initial de compétence technique des habitants dès qu'ils se lançaient dans la perliculture.

Néanmoins, la Banque Socredo a toujours largement accompagné les coopératives du GIE grâce à ses financements, y compris pendant les "années noires de 1985 à 1987" (maladie et cyclones) où aucun soutien extérieur n'est venu alléger l'énorme dette accumulée par les coopératives. Certaines d'entre elles n'ont jamais pu s'en relever et ont dû abandonner leur activité.

Il est fondamental que le GIE «Poe Rava Nui» poursuive sa mission car il représente à nos yeux l'interlocuteur unique de centaines de micro entreprises familiales. Celles-ci investissent, créent des milliers d'emplois, assurent à l'archipel des TUAMOTU-GAMBIER son indispensable équilibre socio-économique

Suite «INTERVIEW» page 10

# \$ \$ La bourse aux perles \$ \$

## ETUDE DU MARCHÉ DE LA PERLE DE CULTURE DE TAHITI

Dans le cadre d'un stage de formation en entreprise, l'EVAAM a accueilli Mr Joël Kerdoncuff pour une étude du marché local et européen de la perle de culture de Tahiti. Nous vous donnons ici une synthèse de ses rapports qui sont disponibles à l'EVAAM pour votre consultation (voir la Documentation de «Te Reko Parau» page 8).

Concernant le Marché Européen, la conjoncture actuelle semble très difficile, caractérisée par un fléchissement de la demande, et la baisse des prix sous pression de la concurrence.

Sur un total de 100 personnes interrogées, 40% du Grand Public a déjà entendu parler de la perle de Tahiti, avec comme image un joyau rare et luxueux, lié au rêve. Parmi ces "connaisseurs", 60% préfèrent les rondes, 12% les cerclées, 10% les poires, et 8% les baroques ; 40% demandent des tailles de 10-11 mm de diamètre, 25% de 11-12 mm, et 18% de 9-10 mm ; 30% préfèrent les bagues, 26% les colliers, 14% les boucles d'oreilles, et seulement 10% les pendentifs (et pourtant il semble que ce soit les bijoux les plus fabriqués en Polynésie !); 72% dépenseraient moins de 18 180 FCP pour une perle brute, et 71% moins de 36 360 FCP pour une perle montée ; pour 61%, l'occasion majeure d'achat est le cadeau (noël ou anniversaire).

Sur les 50 professionnels Européens interrogés, 85% ont entendu parler de la perle de Tahiti, mais seuls 3% en commercialisent, les autres ne le font pas à cause des prix trop élevés. En tant que fournisseurs, les grossistes Japonais dominent avec 75% du marché contre 12% aux Européens et seulement 8% aux Polynésiens.

Les premières conclusions de cette petite étude sont les suivantes :

- Il est nécessaire d'orienter rapidement les futures actions de promotion sur le marché Européen et surtout Français,
- Le prix du produit semble actuellement constituer le frein principal à la commercialisation de ces perles.

*Commentaire : Cette étude très modeste mais bien réalisée révèle la nécessité de faire rapidement des travaux à grande échelle sur les marchés potentiels de la perle de culture de Tahiti dans certains pays d'Europe afin de mieux cibler le produit et, en particulier, les bijoux montés avec ces perles.*

## LE MARCHÉ DE LA PERLE SELON ASSAEL (Source JCK)

"Dans le marché des South Sea Pearls, les perles de bonnes qualités et de grosses tailles sont rares et les prix sont très stables", affirme le leader du marché de la SSP aux Etats-Unis.

Il précise ainsi "qu'il est vrai que les prix des perles de plus petites tailles et de qualité moyenne ont baissé". Il affirme enfin que, malgré la crise qui a touché récemment l'industrie de la bijouterie aux Etats-Unis, la demande en perles blanches et en SSP est toujours très bonne et que celles-ci se vendent très bien.

*Commentaire : Voilà une bonne nouvelle !*

## PROMOTION DE LA «PERLE NOIRE» CA BOUGE, CA BOUGE

En Polynésie, un nouvel organisme dénommé GIE «Perle de Tahiti» et dont la vocation principale sera la promotion de la perle de culture de Tahiti vient d'être récemment mis en place. Regroupant les professionnels affiliés au SPPP (Syndicat Professionnel des Producteurs de Perles), soit une dizaine de sociétés privées dont les plus importantes au niveau de la production, le GIE «Poe Rava Nui» (400 coopératives ou Associations familiales) et le Territoire, ce GIE aura pour tâche essentielle la promotion de la perle de Tahiti. *Commentaire : Il faut remarquer, néanmoins, l'absence d'une part, d'un grand nombre de sociétés dites «indépendantes» et regroupées pour une partie d'entre elles au sein du SPPTI (Syndicat Professionnel des Perliculteurs de Tahiti et de ses Iles) et, d'autre part, des bijoutiers qui représentent un aspect important de la commercialisation des perles et, par ailleurs, regroupés au sein de la CSBP (Chambre Syndicale des Métiers du Commerce de la Bijouterie des Perles fines et de Culture de Tahiti). Nous souhaitons bonne chance au GIE «Perle de Tahiti» qui aura la lourde tâche de faire connaître et, surtout, de défendre l'image de la perle de culture de Tahiti dans le monde.*

Au Japon, une nouvelle association vient de se créer pour la promotion de la «Perle Noire». La «Japan Black Pearl Promotion Association», union des importateurs de Perles noires, a pour objet de maintenir le prestige des perles noires de Tahiti et de développer et activer le marché des perles noires.

L'association regroupe 7 compagnies japonaises impliquées dans le commerce des perles noires dont les plus importantes telles que Tokyo Pearl Co., Nagahori Corp., Golay-Buchel Co., World Pearls Co. (Chino), Okuda Pearl Trading Co., Hisada Pearl Co., Hosei Co.

## ETATS-UNIS : Que veulent les mamans pour les fêtes ?

Selon un sondage réalisé par une importante Société de bijouterie aux Etats-Unis, de nouveaux vêtements (22,3 %) et des bijoux (20 %) sont les cadeaux qu'achèteraient par elles-mêmes les mamans pour leur fête.

A la même question et en ne faisant pas de limites sur les dépenses que cela entraînerait, les mères répondent en premier les voyages (20,7 %) et toujours en second les bijoux (16,7 %).

Enfin, lorsqu'on leur demande quel est le cadeau le plus souhaité pour une fête des mères, elles désignent en premier les bijoux.



## PARUTION PROCHAINE D'UNE CLASSIFICATION DE LA PERLE DE CULTURE DE TAHITI

En collaboration avec de nombreux Professionnels, Producteurs ou Bijoutiers, l'EVAAM travaille actuellement à l'élaboration d'une classification de la perle de culture de Tahiti. Attendue par les professionnels et destinée avant tout à standardiser le produit, cette classification qui devrait paraître prochainement sera un outil très utile tant pour les producteurs que pour les acheteurs et, en particulier, ceux qui découvrent (et ils sont nombreux) la perle de culture de Tahiti. Permettant de parler un même langage, cette classification sera sans aucun doute une garantie supplémentaire pour la commercialisation et la promotion de la perle de culture de Tahiti dans de nombreux pays.



## PREMIERS GREFFEURS ORIGINAIRES DES COOK

Une ferme perlière familiale des Iles Cook a maintenant ses propres greffeurs locaux. Se plaignant des prix très élevés des greffeurs étrangers et d'un taux de réussite plutôt faible, la formation à la technique de greffe des membres de la famille fut assimilée avec l'aide d'un collaborateur de Tahiti. Selon leurs affirmations, ils obtiennent maintenant un meilleur rendement. *Commentaire : A quand les greffeurs Rarotoa chez nous ? Depuis de nombreuses années et à la demande expresse des sociétés privées du territoire, le gouvernement n'a jamais pleinement favorisé les transferts de technologie dans le domaine de la perliculture malgré une demande très forte de nombreux pays du Pacifique. Il conviendrait que tous les acteurs dans ce domaine soient donc plus vigilants sur ces transferts qui pourraient à terme causer préjudice à l'activité locale.*



## DEGAGEMENT DE FONDS POUR LA PERLICULTURE A MANIHIKI (I. COOK)

La Banque de Développement des Iles Cook vient de dégager des fonds destinés à la relance de la perliculture sur l'atoll de Manihiki ; les fermiers de l'atoll de Penrhyn, 1 200 km plus au nord, y sont éligibles aussi. Le gouvernement des Cook espère un revenu annuel d'environ 2,5 Milliards FCP d'ici l'an 2 000 grâce à cette activité.

**AUX KIRIBATI AUSSI** Le gouvernement des Kiribati tente une nouvelle fois de se doter d'une industrie perlière dans 3 de ses principaux atolls. De nombreuses expériences (menées par une équipe australienne) sont sur le point de démarrer. *Commentaire : A quand les perles de Kiribati ?*

## CHANGEMENT DE LA REGLEMENTATION D'EXPORTATION A TAHITI

Une nouvelle taxe à l'exportation entrera en vigueur en Janvier 1994. Cette nouvelle fiscalité, basée sur le poids de la perle exportée, remplacera celle en vigueur actuellement sur la valeur déclarée. Ceci devrait avoir théoriquement pour effet une amélioration de la qualité des perles destinées à l'exportation.

## AU JAPON AUSSI

Le gouvernement japonais vient de procéder à plusieurs changements dans la réglementation concernant l'exportation des perles. Pour les perles d'eau douce, la seule condition requise est que ces perles passent toutes par le bureau d'inspection des perles destinées à l'export. Pour les Akoya et les "South sea pearls", la réglementation varie selon la valeur totale déclarée : < 150 000 FCP, pas de conditions sauf passage obligatoire au bureau de l'inspection ; < 1 000 000 FCP, il est également nécessaire d'avoir un permis d'exportation. Pour les valeurs supérieures, en plus de l'inspection et la détention d'un permis, il est nécessaire de faire une avance sur la valeur de la taxe avant exportation. Cette réglementation s'applique uniquement aux perles destinées aux gros pays importateurs tels que l'Australie, la France, la Suisse, les USA, et la Thaïlande pour en nommer quelques uns. (Source : Pearl World)



## CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA PERLICULTURE A HAWAII

Une Conférence Internationale - première du genre - sera organisée par l'Etat de Hawaii et le département des ressources naturelles du 15 au 19 mai 1994 et réunira tous les professionnels de la perliculture, producteurs, scientifiques, bijoutiers, responsables politiques mais aussi tout simplement les amoureux de la perle. *Commentaire : C'est une grande manifestation à la fois promotionnelle et commerciale (vente aux enchères, expositions), régionale (assistance gouvernementale, évaluation de la faisabilité des projets, vulgarisation), et scientifique.*

*La Polynésie doit assister à cet événement, ne serait-ce que pour accumuler les informations, évaluer la situation du marché mondial, et déterminer la position des autres pays producteurs - que ce soit de perles noires ou des SSP. Elle doit aussi profiter de l'importance médiatique apportée à cet événement pour exposer des lots de perles brutes de «Top Quality», mais aussi montées (colliers, bracelets, etc...). Il faut montrer qu'en matière de perles noires, la Perle de Culture de Tahiti et la Polynésie restent «leaders» dans le monde.*

*C'est une réunion qui risque d'être fort intéressante et qui mérite peut-être votre présence.*

*Néanmoins, quelles seront les répercussions sur les Journées Internationales de la Perle organisées par la Chambre Syndicale de la Bijouterie et de la Perle quelques jours plus tard en Polynésie ? Les acheteurs potentiels de la vente aux enchères qui se déroulera lors des Journées Internationales de la Perle à Papeete seront peut-être attirés vers Hawaii en Mai 94.*

## PREMIERE PRODUCTION DE NAISSAIN DANS UNE ECLOSERIE A HAWAII

Le développement et la mise au point de techniques d'écloserie par une compagnie hawaïenne ouvrent de nouvelles portes à la culture de perles noires dans le Pacifique.

Basée à Kona, sur l'île de Big Island, la compagnie exploite pour l'instant les nacres de l'espèce *Pinctada margaritifera*. L'écloserie a procédé récemment à plusieurs élevages positifs avec la production de quelques milliers de juvéniles.

La compagnie s'est fixée trois objectifs pour le futur : a) Le repeuplement des eaux hawaïennes par des relâchers de larves ou par l'ensemencement de juvéniles produits en écloserie, le stock naturel étant presque épuisé car jusqu'à la fin des années 1920, les coquilles de nacre étaient très recherchées ; b) le développement de la perliculture à Hawaii avec la possibilité d'élever des nacres adultes greffées à terre ; c) le repeuplement des lagons dans plusieurs pays du Pacifique avec l'utilisation de géniteurs provenant des lagons respectifs, les pontes et élevages ayant lieu à Kona.

La compagnie a également reçu un financement pour le développement d'une ferme pilote aux Iles Marshall. *Commentaire : connaissant le potentiel de recherche et les moyens financiers dont disposent les Etats-unis et leur intérêt certain pour la perle noire depuis quelques années, on peut imaginer que la concurrence sera bientôt bien réelle!*



**CRAINTES DU JAPON** Avec l'industrie Japonaise de la perle d'eau douce (perles Biwa) en péril depuis la pollution de ses zones de culture, la Chine s'impose comme un producteur majeur de perles, et commence également à concurrencer sérieusement les AKOYA avec la culture intensive de perles marines.

Les prix de production et de traitement des Akoya augmentent au Japon (20-30% depuis le début de l'année) où la Société Japonaise de Promotion de la Perle, présidée par M. Tasaki, impose un contrôle sévère de la qualité. En outre, plusieurs compagnies ont opté pour une clientèle de moyenne gamme (se référant plus au prix abordable qu'à la qualité et à l'origine). Pour ce faire, ils importent de la Chine des perles marines et d'eau douce (30-80% moins chers). De plus, avec la remontée du Yen par rapport au Dollar US, les Etats-unis, grands consommateurs de perles blanches ont considérablement diminué leurs commandes à partir du Japon et se tournent vers les pays producteurs concurrents.

Le seul point positif pour les Japonais est que les perles importées de Chine ont des tailles inférieures à 6 mm, soit similaires à des petites perles Akoya. Quoiqu'il en soit, la concurrence s'annonce terrible et la Chine semble pour l'instant en position de force.

L'objectif principal de la formation au Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture est de former des personnes capables d'optimiser le travail des entreprises perlières quel que soit leur statut, en offrant sur le marché du travail des gens qui sachent plonger et naviguer, qui connaissent la nacre (notions d'anatomie et de biologie) et l'essentiel des techniques de collectage et d'élevage ainsi que l'organisation et la gestion d'une ferme. Quelques uns apprendront également la greffe perlière. Depuis son ouverture en janvier 1991, le Centre des Métiers de la Nacre et de la Perliculture a accueilli 25 stagiaires. Nous ne nous étendons pas sur la nécessité d'un internat dont l'inexistence aujourd'hui est à l'origine d'un grand nombre de désistement à l'entrée au C.M.N.P..

Tous les stagiaires issus du C.M.N.P. sont titulaires d'un diplôme de plongée professionnelle (tous ont la classe A et 18 la classe B) et d'un diplôme de navigation (tous ont le permis A et 19 la capacité au bornage). Pendant leur formation, ils ont pu suivre des cours pour le brevet de surveillant de baignade (première promotion seulement, 5 étant titulaires du diplôme), des cours de secourisme (8 sont titulaires du Brevet National de Secouriste et 8 du Brevet National de Premiers Secours) et enfin tous sont titulaires du Certificat de radiotéléphoniste. A l'heure

actuelle parmi les 12 stagiaires de la première promotion : - trois dirigent leur propre ferme ; - trois travaillent dans leur ferme familiale ; - un est greffeur itinérant et un autre greffeur à plein temps dans une grande ferme privée ; - deux sont à l'armée mais vont réintégrer sous peu leur ferme familiale à l'issue de leur service national ; - et deux seulement ont quitté la profession.

En ce qui concerne la deuxième promotion, les stagiaires viennent de terminer leur formation de perliculteur. Sept ont été retenus pour poursuivre une formation de greffeur.

Enfin une troisième promotion vient de commencer sa formation en plongée professionnelle et en navigation à Papeete et sera sur Rangiroa à partir de janvier 1994 pour sa formation pratique et les stages en entreprise.

Les entreprises perlières désirant accueillir des stagiaires pendant les mois de mars et avril 1994, pourront contacter le C.M.N.P. au 960 379.

Des stages de formation continue d'une durée de deux à quatre semaines concernant des thèmes divers et relatifs à la perliculture sont prévus à partir de mars 1994 en collaboration avec l'A.E.F.P. Pour de plus amples renseignements, contacter le C.M.N.P. au numéro indiqué ci-avant ou le Service de la Mer et de l'Aquaculture au 43.93.14.

## NOUVELLES DU C M N P

---

---

## POLLUTION A MANIHI ?

Il y a plus d'un an, une équipe de l'EVAAM a été envoyée à Manihi pour effectuer des prélèvements et des contrôles suite à une mortalité anormale et à la demande d'un perliculteur. Plusieurs laboratoires, l'Institut Malardé, le Lese, l'Ifremer et l'Evaam ont été sollicités pour effectuer les analyses des prélèvements de sédiments ou de nacres

Les résultats complets sont depuis peu disponibles, certains dosages de polluants ayant été difficiles à réaliser.

Plusieurs pesticides ont été trouvés dans les échantillons, notamment le Lindane, utilisé particulièrement dans le traitement des fondations, mais également à des fins agricoles, ainsi que l'Endosulfan et l'Endrine, tous deux insecticides à usage agricole.

Des nacres témoins prélevées dans un autre lagon présentent les mêmes éléments mais à plus faibles doses.

Le zinc (métal lourd) est également présent en grande quantité dans les échantillons. L'origine de la pollution en zinc peut être attribuée à l'utilisation de grillages galvanisés.

Il en ressort que la zone en question était effectivement polluée par des pesticides et insecticides, ainsi que par le zinc. Les prélèvements et les analyses bactériologiques, parasitologiques ou encore toxicologiques n'ayant rien mis en évidence, la cause de la mortalité constatée par le perliculteur est difficilement explicable. L'influence d'un "bloom" d'algues toxiques ou le non-renouvellement en eau fraîche de la zone pendant plusieurs semaines de temps très calme est une cause plausible mais non vérifiable. Par contre l'existence de fortes teneurs en métaux lourds et en pesticides pose le problème de la pollution des lagons qui sont des milieux très fragiles et facilement déséquilibrés.

D'autres prélèvements devront être effectués afin de pouvoir comparer la présence et le taux de pollution actuel avec celui d'il y a un an.

*Commentaire : Dans les prochains numéros de «Te Reko Parau», nous développerons les dangers de pollution les plus fréquents qui peuvent survenir dans les atolls en raison du développement des habitations et des activités humaines.*

---

---

## L'EVAAM relance son programme d'assistance technique

Après un arrêt de plusieurs années dû à une conjoncture difficile, L'EVAAM relance ses programmes d'assistance technique. Il est, en effet, nécessaire de mettre en place un suivi annuel des fermes, en particulier, dans les atolls les plus défavorisés. Cette action consistera, d'une part, à visiter régulièrement les fermes, à expertiser l'état des élevages et, d'autre part, à aborder les problèmes des fermiers pour éventuellement les aider, immédiatement lorsque cela est possible, ou de faire le relai avec les services compétents.

Ces visites permettront, en outre, des ac-

tions de formation rapides avec des conférences sur des thèmes choisis, biologie, qualité du produit, etc... Un autre aspect important de ces visites sera l'établissement de réseaux de surveillance dans différents lagons afin d'«ausculter» régulièrement l'évolution du milieu. Cette action est primordiale pour la survie de la perliculture dans les atolls éloignés où les contacts sont rares et les besoins immenses.

Il est nécessaire, d'autre part, de pouvoir effectuer une vulgarisation des nombreuses informations recueillies par les agents de

L'EVAAM, soit au cours de leurs recherches, soit provenant d'autres fermiers. Ce programme implique la constitution et la mise à jour régulière de fiches techniques sur les différents domaines d'activités relevant de la perliculture. Enfin, trois films vidéo pédagogiques sur les techniques de perliculture, sur la plongée en bouteille et sur l'expertise des perles doivent être réalisés au plus tôt. Ce programme sera financé par l'Europe et plus particulièrement le Fond Européen de Développement (FED).

# PETITE ENCYCLOPÉDIE TE REKO PARAU

Suite et fin de la revue des mollusques producteurs de perles. Dans ce numéro, nous abordons les espèces d'eau douce. Dans la majorité des pays où vivent des moules d'eau douce existe une tradition de la perle. C'est le cas de la plupart des pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Malheureusement, les gisements de moules ont souvent été décimés pour la recherche des perles fines, celles-ci représentant un bon pourcentage des perles fines commercialisées, il y a encore à peine un siècle. Aujourd'hui, toute la production de perles d'eau douce provient de la culture, initiée au Japon puis depuis quelques années très concurrencée par la

Chine, la Corée et même l'Inde. Plusieurs espèces de moules sont utilisées pour cette culture.

*Hyriopsis schlegeli* est une espèce de taille moyenne, environ 25 cm de longueur et qui est principalement cultivée au Japon dans le lac BIWA. En Chine, *Cristaria plicata* est une autre espèce cultivée au côté de *H. schlegeli*. Les perles obtenues sont de couleurs blanches, rosées, verdâtres ou jaunâtres, plus rarement foncées. Ce sont des petites perles sans nucleus, que l'on peut comparer au keshi. Les formes sont souvent baroques, plus rarement rondes que les perles de culture provenant des *Pinctada*. Néan-

moins, les techniques de greffe sont très évoluées et les fermiers arrivent à obtenir des formes ou des couleurs particulières à la demande. Pour chaque moule, plusieurs morceaux de greffons (jusqu'à 10 par face) sont insérés dans le manteau et à la récolte, l'animal n'est pas sacrifié et sera de nouveau utilisé deux ou trois fois. Les perles n'ont pas la qualité des perles produites par les *Pinctada* mais leurs prix très bas, dûs en partie à la concurrence récente de la Chine et à la surproduction qui s'en est suivie, les rendent très attractives pour la fabrication de colliers. Actuellement, les petites perles en formes de «riz» ou de «patate» sont très recherchées.

## DOCUMENTATION

Cette documentation est disponible à l'EVAAM pour consultation. N'hésitez pas à venir nous voir. Un bureau sera mis à votre disposition pour votre lecture tranquille.

21 - «*Modern and traditional methods of pearl culture.*» (1973) Koji WADA.

22 - «*An investigation of mortality of the pearl oyster, Pinctada maxima, in Western Australia.*» (1985) Rand DYBDAHL et David PASS. Rapport N°71 du Département de la Pêche de l'Australie Occidentale.

23 - «*L'ultrastructure de la coquille de l'huître perlière Pinctada margaritifera.*» (1990) José CASEIRO. DEA de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon.

24 - «*Biogéographie et différenciation génétique chez la nacre Pinctada margaritifera.*» (1987) Patrick DURAND. Thèse de l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc.

25 et 26 - *Pearl World*. N° 2 et 3.

27 - *Pearl Culture in Japan* (1949) A. R. CAHN Rapport N° 122 de la Section des Ressources Naturelles du Japon.

28 - «*Etude des épibiontes associés à l'huître perlière Pinctada margaritifera (L.) var. Cumingii (Jameson) dans deux atolls de Polynésie française.*» (1992) Lucette LECA. Thèse de l'Université Française du Pacifique.

29 - «*Evaluation de la consommation d'oxygène de l'huître perlière Pinctada margaritifera (L.) var. Cumingii (Jameson).*» (1993) Valérie STIGER. DEA de l'Université Française du Pacifique.

30 - «*Etude du marché local de la Perle de Culture de Tahiti.*» et «*Etude du marché européen de la Perle de Culture de Tahiti.*» (1993) Joel KERDONCUFF. Rapports de l'EVAAM. BP 20 Papeete.

31 - *Modern Methods of Aquaculture in Japan*. (1983) T. KAFUKU et H. IKENOUE (eds.) Pearl Culture. Chapitre 17

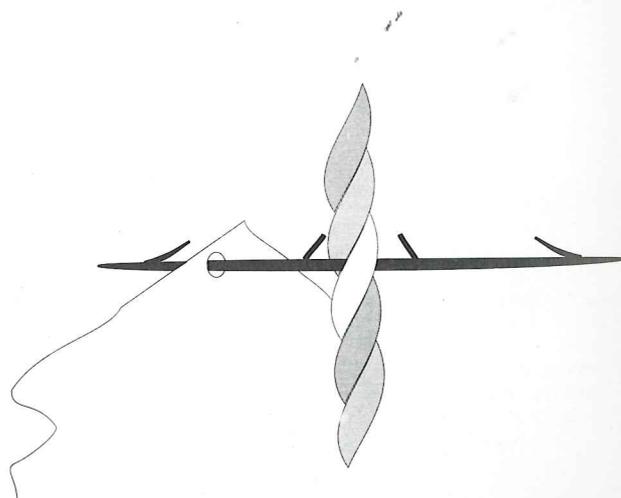
32 - «*Etude des mortalités de l'huître perlière, Pinctada margaritifera dans l'archipel des Tuamotu.*» (1986) H. GRIZEL. Rapport d'un contrat d'étude EVAAM-IFREMER.

## LA FIN DU NYLON ?

Il existe sur le marché un produit qui risque de faciliter bien des choses : le AGE-PIN (prononcer Agé-pine). Nombreux sont ceux qui ont passé des heures à découper et enfiler du nylon et à attacher les nacres pour les suspendre ... Eh bien, souriez, la solution est là : le **Age-pin**.

Petit bout de plastique à 4 crochets, il suffit de l'enfiler à travers les brins de la corde, puis dans le trou percé dans la nacre à cet effet, et le tour est joué. Capable de supporter 2 nacres de 7 à 9 cm (environ 80 à 120 g), ce produit facilitera les élevages de petites nacres ou le conditionnement des nacres avant la greffe.

A environ 4 FCP la pièce pour deux nacres, le prix est légèrement plus cher qu'un bout de nylon de 15 à 20 cm mais le travail sera plus rapide et les Age-pin pourront être réutilisés. Ce produit vous intéresse ? Contacter l'EVAAM pour l'adresse de la compagnie qui les commercialise ou pour passer commande.



## L'INDUSTRIE PERLIERE CHINOISE

Nous inaugurons dans ce numéro une revue rapide des différents pays à vocation de perliculture et nous commençons tout naturellement avec le premier pays qui a en quelque sorte inventé la perle de culture à savoir la Chine. Il y a déjà 3 000 années que les chinois connaissent l'élégance de la perle. La plus répandue des perles est le «Bouddah», petite statuette en ivoire ou en bois de cette effigie, introduite dans une moule d'eau douce, qui la recouvrait de nacre (technique identique au Mabé). De nos jours, dans ce pays, les perles sont cultivées tout autant en eau douce que dans le milieu marin

### Les perles d'eau douce ou Fresh Water Pearls (FWP)

Ces dernières années, la FWP a fait un bond énorme sur le marché de la perle, grâce à des coûts de production et de main d'oeuvre extrêmement réduits.

La zone de production s'étend de l'embouchure du Yangtze (Shanghai) jusqu'aux provinces de Hunan et Hubei. Les sites (de 100 à 1 000 m<sup>2</sup>) optimaux étant découverts par tâtonnements.

Il existe une centaine d'espèces capables de produire des perles mais deux seulement sont exploitées : *Hyriopsis cumingii* produisant des perles de haute qualité avec de belles couleurs, un lustre superbe et de forme ronde. Cependant, il faut 2 à 3 années de culture avant de voir le fruit. La seconde espèce est *Cristaria plicata*, produisant des perles blanches ou roses, en 1 an à 1 an et demi, mais de moindre qualité.

La greffe se passe dans des conditions très hygiéniques, 40 à 50 greffons sont placés dans chaque moule porteuse avant d'être mise en élevage en paniers sur stations flottantes à la surface.

Les FWP ont une taille moyenne de 4 à 5 mm de diamètre, celles de 6-9 mm sont très rares. Les formes sont identiques aux keshi et la couleur est très variable (blanche, rose, verte, orange, et jaune).

Aujourd'hui la Chine est un des leaders mondial de la production de FWP et devance depuis peu le Japon car le Lac Biwa est pollué. D'autre part, les fermiers innovent en fabricant des perles en formes spéciales quasiment à la demande.

### Les perles marines ou Sea Water Pearls

La Mer de Chine Méridionale et le Golfe de Tonkin (Chine du Sud, frontière avec le Viêt Nam) se prêtent bien à la culture des huîtres perlières (eau claire, peu de courants, température stable à 20-25 °C).

Comme pour la FWP, l'industrie de la Perle des Mers remonte à plus de 2 000 années. Les Impératrices des Dynasties Hang, Ming et Ching envoyaient des armées d'hommes à la recherche de perles fines naturelles. Cette industrie, qui était en sommeil depuis la seconde guerre mondiale redémarra en 1960 pour s'étendre plus à l'Est et au Nord (zone entre Hong Kong et Shanghai).

L'espèce la plus utilisée est *Pinctada martensii* (identique à celle du Japon). Ces dernières années, l'arrivée de nombreuses fermes privées augmenta la production de perles mais au détriment de la qualité (mauvaise gestion des fermes comme par exemple le greffage des nacres trop petites ou trop jeunes ou la diminution du temps d'élevage). Ceci a eu pour effet de produire de petites perles avec de fines couches de nacre, sans reflets ni lustre.

Malgré le retrait des rebus (écrasés et utilisés en médecine et en cosmétiques, le manque de contrôles douaniers pour les exportations de perles (qui sont en grande quantité mais de pauvre qualité) est un grave problème pour cette industrie. Ces actions, si elles continuent, entraîneront la chute de cette activité très prospère. Le gouvernement chinois vient d'annoncer de nouvelles mesures de redressement, en contrôlant la production et la distribution des perles marines.

## BESOIN DE NUCLEUS ?

Nous vous donnons ci-dessous la liste des commerçants qui proposent des nucleus sur le territoire, et si vous êtes aptes à faire des commandes extérieures, nous avons aussi quelques adresses de producteurs à l'étranger.

### Polynésie :

#### - AGRITECH

B.P. 3140, Papeete Tél : 42 66 47

2ème/3ème qualité.

#### - Quincaillerie AMING

B.P. 327, Papeete Tél : 42 69 94

Stain : 3ème qualité, grade B (1.8 à 4.5 Bu).

#### - ARAKA IMPORT

B.P. 610, Papeete Tél : 42 81 59

Stain : 2ème/3ème qualité (2.0 à 4.5 Bu) ; 25 à 47 % de différence de prix.

#### - INTERNATIONAL NUCLEUS CORPORATION

B.P. 14284, Arue Tél : 42 15 14

Blancs : 1ère/2ème qualité (1.8 à 4.8 Bu)

Stain : 3ème qualité (1.8 à 4.8 Bu) ; 11 à 63 % de moins que la 2ème qualité.

#### - LACHARENTREPRISES

19 rue du Pont Neuf, Papeete Tél : 43 26 79

Blancs : 2ème qualité (1.8 à 4.5 Bu)

Stain : 3ème qualité (1.8 à 4.5 Bu) ; 15 à 62 % de moins que la 2ème qualité.

#### - S.D.A.P.

B.P. 1247, Papeete Tél : 83 67 98

En liquidation de stock.

#### - SIN TUNG HING MARINE

B.P. 1605, Papeete Tél : 45 05 15

Stain : 3ème qualité (2.0 à 4.5 Bu).

#### - WING CHONG

B.P. 230, Papeete Tél : 42 63 83

Stain : 3ème qualité (2.0 à 3.6 Bu).

### Etranger :

#### - FRONT RIVER

12th floor, Merit International Centre, 94 To kwa wan Rd., Kowloon, Hong Kong. Fax (852) 764 3009 Tél : (852) 363 9292

2ème/3ème qualité (1.8 à 3.3 Bu) ; 35 à 40 % de différence de prix.

#### - FUKUISHELL NUCLEUS FACTORY

41 Mody Rd., Ocean View Court (6th floor), Tsim Sha Tsui, Kowloon, Hong Kong. Fax (852) 369 2541 Tél (852) 724 3711

Blancs : 1ère/2ème qualité (1.8 à 4.6 Bu) ; 30 à 50 % de différence de prix.

Stain : 2ème/3ème qualité (1.8 à 4.6 Bu) ; 43 à 58 % de différence de prix.

#### - IMAISHELL FACTORY

1954-1 Torikaiura, Goshiki-Cho, Tsuna Hyogo, Japon. Fax et Tél (81) 799 34 0027

Stain : 3ème qualité (1.8 à 4.6 Bu).

#### - PACIFIC BASIN COMMODITIES

G.P.O.Box 4796, Sydney NSW 2001, Australie. Fax (612) 267 2127 Tél (612) 261 5576.

Blancs : 1ère/2ème qualité (2.0 à 4.5 Bu) ; 78 à 85 % de différence de prix.

Stain : 1ère/2ème qualité (2.0 à 4.5 Bu) ; 1 à 29 % de différence de prix.

#### - SOUTH PACIFIC NUCLEUS

220 Nice Lane (≠ 313), Newport Beach, CA 92663 USA. Fax (714) 645 7110 Tél (714) 631 4625.

Blancs : 1ère qualité (2.2 à 4.8 Bu)

Stain : 2ème/3ème qualité (2.2 à 4.8 Bu) ; 50 % de différence de prix.

#### - UNITED STATES PEARL COMPANY

17 Flat B, Hillier Comm. Bldg., 89-91 Wing Lok St., Hong Kong. Fax : (852) 544 1127

Blancs : 1ère/2ème qualité (1.9 à 4.5 Bu) ; 70 % de différence de prix.

Stain : 1ère/2ème qualité (1.9 à 4.5 Bu) ; 50 à 70 % de différence de prix.

Dans le prochain numéro de «Te Reko Parau», nous compléterons cette liste avec en particulier un spécial Japon.

## CONTROLE SURPRISE A TAKAROA

Mené par la Gendarmerie Nationale et le Service de l'Inspection du Travail, un contrôle des fermes perlières de Takaroa a été effectué les 11 et 12 mai derniers. Le but : déterminer la situation réelle des conditions de travail, en particulier celles relatives à la plongée professionnelle dans les fermes perlières.

D'après le rapport de l'Inspection du Travail, seulement 29% des fermes (35 sur 120 autorisées) sont en exploitation effective, tandis que seulement 5% des fermes (6) ont déclaré leur personnel à la CPS.

Voici une liste des constatations majeures de la mission suite à une visite, il est vrai, bien rapide des fermes :

a) la plupart des fermes déclarent que le personnel est familial (cela peut être très élargi aux cousins et neveux). Ils se répartissent le revenu après la vente de leurs perles. Certaines fermes embauchent de la Main d'Oeuvre Occasionnelle (1-2 mois par an), surtout en tant que plongeurs, et

finalement il existe une entraide entre les exploitants.

b) aucun plongeur n'était en possession d'un livret de plongée. Les plongeurs déclarés passent régulièrement leurs visites médicales, les autres ne renouvellent pas cet examen suite au stage de formation organisé par l'AEFP.

c) la plupart des plongeurs étaient titulaires de la Catégorie A, un seul de la catégorie B, les autres n'ayant qu'un diplôme de plongée sportive (BE) ou aucun diplôme. Les plongées habituelles sont à moins de 12 m de profondeur mais cependant il arrive que les plongeurs descendent jusqu'à 35 m pour effectuer certains travaux. Il y a donc un risque réel d'accident.

d) le matériel de plongée semblait être en bon état extérieur, la plupart des fermes ayant des profondimètres, mais cependant sans tables de plongée accompagnatrices. Au niveau de la sécurité, il semblerait que seules 2 bouteilles d'oxygène existent à Takaroa, et que plusieurs fermes n'aient aucun moyen de communication avec l'extérieur ce qui retarderait les premiers secours en cas d'accident.

*Commentaires : Ces contrôles sur l'un des sites les plus dynamiques au niveau de la perliculture soulèvent en premier lieu, le problème de la sécurité. Comment développer cette activité dans tous ces atolls sans structures adéquates de soins ? Le second problème, tout aussi crucial, concerne le manque d'informations des perliculteurs sur les réglementations en vigueur au niveau de la plongée mais aussi au niveau des lois sur le travail. A ce sujet, l'Inspection du Travail vient de mettre sur pied plusieurs groupes de travail chargés de discuter des différents aspects concernant la plongée professionnelle dans les fermes et de proposer une nouvelle réglementation pour 1994. Réunissant tout autant les professionnels que les services concernés, il faut souhaiter que toutes les données du problème, en l'occurrence fort complexes, seront prises en considération lors de l'élaboration des nouveaux textes. Nous espérons pouvoir apporter des précisions sur les conclusions de ces groupes de travail dans le prochain numéro de «Te reko Parau».*

## GUIDE DES EMPLOYEURS

Suite aux récents contrôles dans certaines îles, il nous a semblé utile de donner quelques informations aux fermiers sur les règles qui régissent le monde du travail et la CPS. Dans ce numéro, nous abordons les inscriptions des employeurs auprès de la CPS.

### INSCRIPTIONS A LA C.P.S.

Depuis février 1987, par arrêté N° 1025 CM du 26/08/86, tous les employeurs doivent s'inscrire au Répertoire Territorial des Entreprises. A chaque employeur est délivré un N° T.A.H.I.T.I. qui définit son entreprise, de façon unique et homogène vis-à-vis de toutes les administrations avec lesquelles il est en relation.

### Qui doit s'inscrire directement auprès de la C.P.S. ?

Tout employeur, personne physique ou morale, ayant du personnel salarié quel que soit son secteur d'activité.

### Où et comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont reçues au Fichier Central. Tout nouvel employeur régulièrement inscrit au Registre du Commerce ou/et aux Contributions Directes et à l'ITSTAT devra fournir : - une copie de son registre du commerce, - une copie de la patente (pour professions libérales), - une copie d'annonce légale pour les associations, syndicats, etc., - une copie du certificat d'immatriculation au N° T.A.H.I.T.I., - un exemplaire des statuts pour les sociétés. Dans tous les cas, le nouvel employeur remplit une demande d'inscription au Répertoire des Employeurs.

### Modifications au sein de l'entreprise.

Tout changement se rapportant à la forme juridique, l'identification ou l'activité de l'entreprise doit être signalé à la C.P.S.. Il conviendra également de fournir les pièces justifiant ce changement (registre du commerce, etc.)

A chaque ressortissant est attribué le Dossier Numéro d'Inscription au Répertoire (DNIR). Dès qu'un employeur est inscrit au répertoire territorial des entreprises, et a accompli toutes les formalités nécessaires auprès de l'Inspection du Travail, il doit, lors de la déclaration d'un nouveau salarié, joindre à la déclaration de salaires du mois d'embauche : - un extrait d'acte de naissance du salarié embauché ou, à défaut, - une photocopie de sa carte d'identité ou de son passeport. Pour plus de renseignements, la CPS édite le guide des employeurs d'ou nous tirons ces informations et qui est disponible au siège de la CPS.

«INTERVIEW» suite... que et y favorisent indirectement la réalisation d'infrastructures et d'équipements permettant un mieux-être général. Jusqu'à présent, le GIE, dont il faut saluer l'esprit d'ouverture et de dialogue dans le monde professionnel de la perle noire, s'est structuré dans le bon sens mais du chemin reste à parcourir. L'avenir de la perliculture reposera sur la faculté des professionnels à se regrouper et à se doter de moyens humains, techniques et financiers pour faire face aux difficultés en tout genre. Aucun autre organisme ne pourra s'y substituer et surtout pas une Banque.

- **TRP** : La commercialisation des perles est actuellement le problème majeur des perliculteurs. Parmi les solutions proposées pour réduire cette difficulté, la création d'une centrale d'achat est de plus en plus souvent évoquée. Pensez-vous que cela soit envisageable et réalisable dans le contexte local ?

- **E.P.** : Nous ne sommes pas au courant des tenants et aboutissants de ce projet, c'est pourquoi il est difficile de répondre à votre question. Si ce projet existe réellement, nous regrettons de n'être pas consulté ou associé dans cette démarche.

«UIUIRAA MANA'O» faotiraa... tae mai mai rāpae mai no te haamāmā rii i te tārahu teiaha i puē noa i niā i te mau totaiete dhīpa āmūi. Aita i roaa i vetahi i te puhā mai e ua faaruē ē mai nei i ta rātou dhīpa.

Mea faufaa mau ia tāmau ā te GIE «Poe Rava Nui» i ta na tuhaa dhīpa no te mea o ia anaē ra, i ta mātou hiōraa, te tiā āfai parau ōtahi roa ra o te hanereraa taiete ūtūāfare. Tē haafaufaa nei rātou i ta rātou moni, tē haamau nei e rave rahi tauatini dhīpa, tē haa nei ia āifāito noa te pae totiare e te pae faaravāraa faufaa o tē mau motu TUAMOTU e MAAREVA mā, e tē tūrai nei, mā te ōpua-ōre-hia, i te haamauraa o te mau patu e te mau faanahoraa e maitai ai te tātoāraa o te oraraa o te huiraatira. A tae mai i teie nei, ua faanaho maitai te GIE ia na i niā i te faanahoraa maitai, e au te reira maheuraa o te feruriraa e te āparauraa i roto i te tuhaa dhīpa a te feiā tōroā o te poe pārau ia haapoupouhia, tē vai ra rā e tau ātearaa e au ia haerehia. Tei niā te parau no a mūri nei o te poe pārau i te māramaramaraa o te feiā tōroā i te haapupu ia rātou, e te raveraa mai i te mau taata āravahi, te mau tauihā āravahi e te faufaa e au no te arai atu i te mau fifi e rave rau. Eita te reira e roaa i te tahi taiete ia mono atu, e eita roa atu ia i te tahi fare moni.

- **TRP** : *Ua riro te tapihoraa o te poe pārau ei fifi rahi e fārereihia nei e te feiā faaāpu poe pārau. I rotopū i te mau rāveā e vauvauhia nei no te faaiti mai i taua fifi nei, tē parau rahihia nei te parau no te haamauraa i te tahi pū hooraa. Tē manaō ra anei ōtūou e tano te reira ia ōpuahia, e e tupu mau i te fenua nei i roto i te tereraa o te dhīpa i teie mahana ?*

- **E.P.** : Aita mātou i ite i te tātoāraa o te faanahoraa o taua ōpuaraa ra, no reira mea fifi mau ia pāhono atu i ta ōe aniraa. Mai te peu ua ōpu mauhia teie ōpuaraa, tē peāpeā nei ia mātou, mātou i ōre i tītauhia mai to mātou manaō aore ra i āmūihia atu i roto i teie ōpuaraa.

# STATISTIQUES

Importations de perles brutes au Japon de janvier à juillet 1993

	Kg	FCP (x1 000)	FCP / g
Australie	619,136	2 209 333	3 568
Chine	2 454,199	736 724	300
Corée	333,506	136 130	408
Fidji	0,060	2 969	49 483
Guam	2,700	3 590	1 330
Hong Kong	1 532,276	1 355 559	885
Iles Cook	9,671	47 211	4 882
Inde	0,008	1 441	180 125
Indonésie	926,104	4 019 888	4 341
Malaisie	40,181	19 046	474
Myanma	6,285	17 799	2 832
Nlle Calédonie	38,216	97 733	2 557
Nlle Zélande	17,018	21 639	1 272
Philippines	83,955	466 750	5 560
<b>Tahiti</b>	<b>445,913</b>	<b>2 116 338</b>	<b>4 746</b>
Taiwan	161,663	64 278	398
Thaïlande	5,981	16 683	2 789
Autres	80,708	190 214	2 357
<b>Total</b>	<b>6 757,580</b>	<b>11 523 325</b>	<b>1 705</b>

(Source : JPEA) Myanma = ex-Birmanie

Commentaire : On remarque que ramené au gramme, la perle de culture de Tahiti est parmi les plus chères avec la perle Australienne et la perle Indonésienne. On ne tiendra pas compte de l'Inde ou de Fidji car les quantités sont trop faibles. Cela est encourageant et montre l'intérêt toujours constant de notre produit dans ce pays.

Exportations de perles brutes de Tahiti vers le Japon de janvier à juillet 1993

	Kg	FCP (x1 000)	FCP / g
Mai	0,891	1 329	1 492
Juin	143,572	166 413	1 159
Juillet	477,594	840 902	1 761
<b>Jan. - Juil.</b>	<b>831,833</b>	<b>2 018 514</b>	<b>2 427</b>

(Source : SMA)



Importations de perles brutes de Tahiti au Japon de janvier à juillet 1993

	Kg	FCP (x1 000)	FCP / g
Mai	1,001	4 224	4 220
Juin	51,284	190 638	3 717
Juillet	137,704	688 582	5 000
<b>Jan. - Juil.</b>	<b>445,913</b>	<b>2 116 338</b>	<b>4 746</b>

(Source : JPEA)

**Vous désirez vendre vos stations de collectage, ou encore vous cherchez un greffeur, pourquoi ne pas profiter des annonces gratuites de Te Reko Parau?**

— ACHETE POUR POLISSAGE SUPERBES GROSSES NACRES DE QUALITE SUPERIEURE : TAILLE MAXIMUM/ SAINES NON PIQUEES/ PAS D'ACCIDENTS DE CROISSANCE SUR LA COQUILLE/ PRIX A NEGOCIER... MERCI DE VOS OFFRES, C. ALIX 42 89 97

- Vous désirez faire partie d'un groupe de professionnels : - pour vous aider dans la classification de vos perles ; - pour une commercialisation efficace ; - pour participer au développement de la perliculture

Adhérez au SPPTI  
Le Syndicat des Producteurs  
de Perles de Tahiti  
et de ses Iles

Permanence le Mercredi dans  
les locaux de l'EVAAM  
Tél. 42 81 48 Fax 43 49 79

- Te hinaaro ra outou e faao i roto ite ho'e pupu rave tumu nei te ohipa poe : - note tauturu anei ia outou ite faataa maitairaa ita outou mau poe ; - note faahie anei ite hoora a tu ita outou mau poe ; - aore ra note haaraa ia maitai faahou atu a te ohipa poe

A faao noatu i roto ite SPPTI

Te Aupupu note mau  
Feia Faapu Poe  
no Tahiti e note mau Motu  
E faarii hia mai outou ite Mahana Toru i roto ite piha toro'a a te EVAAM  
Numera Niuniu 42 81 48  
Numera Fax 43 49 79

**PETITES**

**ANNONCES**

**GRATUITES**

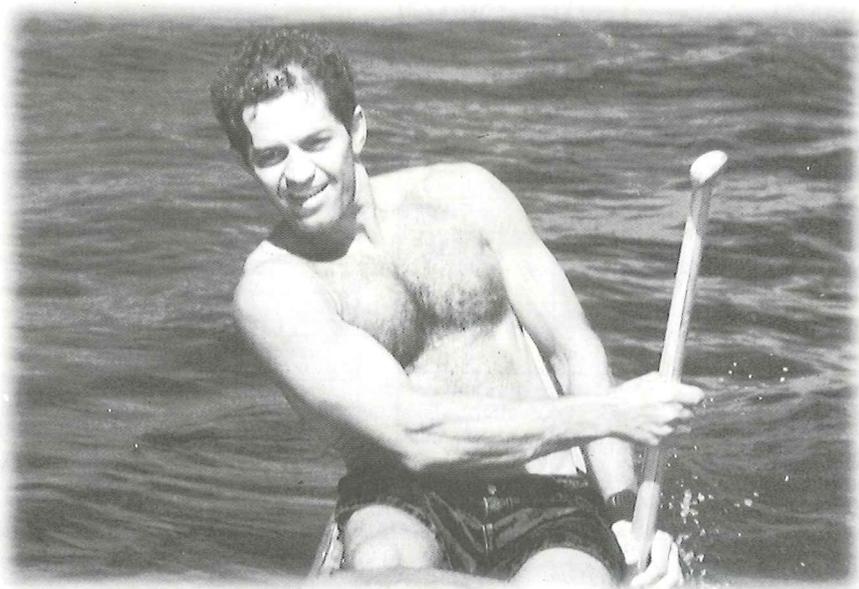
© 1993 EVAAM. Tous droits réservés.  
Toute reproduction ou utilisation, en entier ou en partie, de l'éditorial ou des graphiques, est interdite sans l'autorisation écrite de *Te Reko Parau*. EVAAM B.P.20, Papeete Tahiti  
tél : 42 81 48, fax : 43 49 79

Imprimé par Polytram

Directeur de la publication : TAURU Anapa

Rédacteur en chef : CABRAL Philippe  
Rédacteur en chef adjoint : SEAMAN Terii  
Ont contribué à ce numéro : LEDUC Henri, TARDIEU Laurent, TUHEI Elisabeth, le Service de la Traduction et de l'Interprétariat.

# LA BANQUE SOCREDO DONNE DU SOUFFLE A VOS PROJETS



## ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE VOTRE AVENIR ET REUSSIR LA POLYNESIE DE L'APRES CEP

**DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE TOUTES LES CLIENTELES,**  
entreprises individuelles, PME ou grandes entreprises.

**UNE REPONSE ADAPTEE AUX BESOINS LES PLUS DIVERS.**  
En matière de crédit, nous intervenons sous les formes les plus diverses:  
investissement, équipement, trésorerie, exportation, haut de bilan,  
fusions et acquisitions.

**UN SERVICE A FORTE VALEUR AJOUTEE.**  
Une monétique aux fonctionnalités enrichies, la Banque à domicile:  
ALLOSOC et TELESOC.

**DES OUTILS DE TRAITEMENT A LA POINTE DU PROGRES.**  
Avec le système REUTER, nous sommes connectés aux  
principales salles de marché (Paris, Londres, Francfort, Tokyo, New York).  
SWIFT, premier réseau mondial d'échange interbancaire, nous permet  
d'effectuer rapidement et en toute sécurité vos virements à l'étranger.



**BANQUE SOCREDO**

**Toujours plus proche...**

## PERLES : VALORISONS

Par : Alain Brochet

Durant ces dix dernières années sur le marché intérieur et au niveau de la vente au détail, l'observateur aura remarqué une nette progression qualitative du produit bijouterie, joaillerie, perles.

De nombreux professionnels ont habillé leurs produits de designs toujours plus élaborés et finis. Entourant avec beaucoup de soins la présentation de ces produits.

Nous vivons dans une phase de valorisation du produit. Phase logiquement bénéfique pour l'ensemble des vendeurs et des acheteurs. Cette bonne évolution vers une plus grande valorisation du produit favorisant la demande en suscitant à l'intérieur du potentiel acheteur l'envie et le désir d'acquérir un produit de qualité.

Aussi pour le maintien, voir l'accentuation de ce concept, l'ensemble des pro-

fessionnels avec le soutien des pouvoirs publics se doivent dans la concertation de s'imposer rigueur et cohésion.

Ainsi au pays de la Perle, n'est-il pas dommageable de constater différents phénomènes contribuant à la dévalorisation du produit.

Il y eut, il y a la vente sur le trottoir ou dans des conditions sensiblement identiques.

Egalement la vente à la sauvette dans les points de rencontre touristiques hôtel/café.

Outrancièrement, la présence d'hématites cotoyant les perles dans desormais de nombreuses vitrines, aéroports, centres commerciaux, curios (Hématite : pierre dure sans valeur de couleur noire).

Et en dernier lieu, l'apparition de brochures qui, sous couvert d'informations générales pour touristes, sont des brochures publicitaires déloyales, où les commanditaires s'intronisent pernicieusement comme organismes (donc dans l'esprit du

public entité officiel) d'expertise et de triage de la perle de Tahiti.

Il est important pour nos professions de ne pas considérer ces phénomènes comme des brouilles mais comme des dangers contribuant largement dans un contexte fragile à inverser une tendance.

Ces phénomènes contribuent à créer effectivement confusion et dégradation, donc le désintérêt voire le rejet du potentiel acheteur qui ne manquera pas de faire publicité de ses sentiments.

Aussi, il est une priorité pour un groupement professionnel responsable. S'attacher à générer un cadre de commercialisation qui favorise la valorisation du produit perle et n'autorise pas la dégradation de celui-ci. Liée à cet encadrement, une classification sérieuse du produit reconnue par une majorité au sein de nos professions serait de bon aloi.

En remerciant «*Te Reko Parau*» de m'avoir permis de m'exprimer sur ces sujets, sincèrement.

## TAHITI :

### LE FUTUR DE L'INDUSTRIE DE LA PERLE NOIRE

Par : Moriya Miyaguchi

L'année dernière, notre production totale représentait environ une tonne et dans le futur, elle pourrait atteindre cinq tonnes. Environ 80% de notre production est exportée vers le Japon et celui-ci exporte 30% des perles importées de Tahiti vers les pays étrangers après traitement voire teinture des perles.

C'est une situation très anormale d'exporter 80% de la production vers un seul pays. En matière de commerce international, ce genre de situation n'est pas souhaitable et traduit un certain déséquilibre. La population du Japon est d'environ 100 millions de personnes et c'est un des pays les plus riches du monde. L'exportation vers le Japon peut encore augmenter mais la capacité est limitée.

Personnellement, je crois qu'il est risqué de dépendre du marché d'un seul pays.

Déjà, on en voit les résultats dans la réalité : depuis l'année dernière, certains de nos perliculteurs ont été contraints de vendre à très bas prix leurs perles à des acheteurs japonais par l'intermédiaire de courtiers établis localement ou bien directement dans des chambres d'hôtels ; tout cela en raison d'un manque de connexions avec les acheteurs étrangers et d'une absence de connaissance du produit.

Que nous le voulions ou non, nous devons trouver d'autres marchés dans d'autres pays étrangers. Nous devons le faire avec des prix raisonnables et une qualité irréprochable, nous devons nous imposer une stricte discipline et une haute moralité dans les affaires et, bien sûr, il est nécessaire que nous contrôlions nous-mêmes les prix et la qualité de nos produits.

Chaque pays a une situation économique et un tempérament national différents. De cette façon, chaque population a des goûts différents sur la couleur, la taille etc... des perles. Ce qui

déplaît au marché japonais peut, au contraire, plaire dans un autre pays et quelquefois y être plus facile à vendre.

Le mois dernier, j'ai visité l'Allemagne pour une petite étude de marché et j'y suis resté 2 semaines. Les Allemands préfèrent les couleurs grises et plus claires, au contraire des Japonais qui préfèrent les noires. La population Allemande a un haut niveau d'éducation, des revenus et un niveau de vie élevés. Et pourtant, ils n'ont pas d'attirance pour les bijoux très chers. Pays riche n'est pas synonyme de goût pour les choses luxueuses et onéreuses. Dans le futur, nous devons développer notre connaissance des marchés extérieurs et nous devons avoir des personnes qui peuvent traiter avec ces nouveaux marchés. Il est bientôt terminé le temps où l'on pouvait s'asseoir tranquillement et attendre le client qui vient visiter Tahiti.

Le temps est venu d'aller à la recherche de nouveaux marchés, de promouvoir et vendre notre produit dans ces pays.

